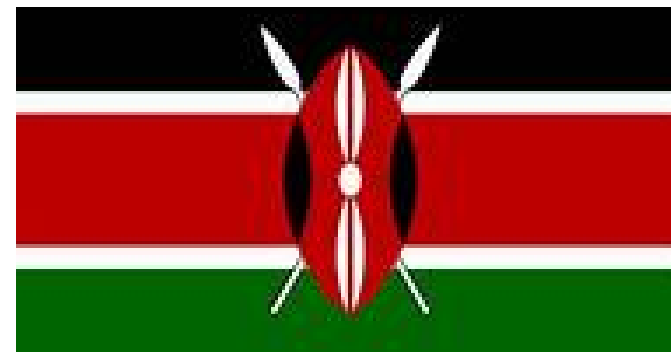




FICHE PAYS- Kenya



27/02/2026



Le Kenya est reconnu comme le pays le plus développé d'Afrique de l'Est, avec une économie dynamique et diversifiée. Il se positionne en tant que véritable hub économique de la région, attirant des investissements et jouissant d'une infrastructure en croissance. En 2024, le produit intérieur brut (PIB) du pays a atteint 120,3 milliards USD, ce qui lui permet de se classer parmi les 4 premières puissances économiques d'Afrique subsaharienne. L'économie kenyane repose sur plusieurs secteurs clés tels que l'agriculture, les services financiers, les télécommunications et le tourisme. L'agriculture, notamment la production de thé, de café et de fleurs, joue un rôle crucial dans les exportations du pays. Le Kenya bénéficie également d'un secteur technologique en plein essor, souvent désigné comme la "Silicon Savannah" en raison de son innovation numérique croissante. Enfin, le pays continue de renforcer ses liens commerciaux avec les nations voisines et au-delà, consolidant ainsi sa position stratégique en Afrique

CHIFFRES CLÉS



Un marché de 56,43 millions d'habitants (2024)



60

économie mondiale (2024)



83% en 2022

taux d'alphabétisation



30% de la population est urbaine



20

Âge moyen



Swahili et l'Anglais



SHILLING
KENYAN - KES



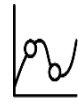
❑ **Situation politique** : La politique étrangère du Kenya est centrée en priorité sur son environnement régional direct et la promotion de ses intérêts économiques, Près de 500 000 réfugiés vivent au Kenya, ceux-ci venant principalement de Somalie (275 000) et du Soudan du Sud (115 000), et le pays compte environ 300 000 déplacés internes. Le Kenya est membre fondateur de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), avec la Tanzanie et l'Ouganda. Il a joué un rôle moteur dans les différentes étapes de l'intégration de cette organisation intergouvernementale : union douanière en 2005 ; lancement d'un marché commun le 1er juillet 2010 ; projet d'union monétaire ; lancement en juin 2015 de la zone de libre-échange tripartite réunissant les 26 pays de l'EAC

❑ **Situation économique**: La stratégie de développement Vision 2030, mise en place en 2008, a permis d'élever le taux de croissance de 3,7 % sur la décennie 2000 à 5,9 % en moyenne sur la décennie 2010. Après une légère récession en 2020 (-0,3 %), le rebond de l'activité post-covid s'est élevé à 7,5 % en 2021.

Le Kenya est une économie de services (53,6 % du PIB), source d'innovations répliquées dans tout le continent, bien que l'agriculture (21,2 %) assure toujours l'essentiel des exportations et deux tiers des emplois. Le développement des services numériques, bancaires et financiers ou dans les transports a fait du Kenya le hub de l'Afrique de l'est.

❑ **La situation financière** Le Kenya, malgré des défis macroéconomiques, a montré une résilience dans plusieurs domaines. L'économie a été soutenue par des secteurs comme l'agriculture, les services, et les investissements en infrastructures. Le secteur financier du Kenya est un modèle pour l'Afrique de l'Est, avec un secteur bancaire bien développé et un accès important aux services financiers. Le secteur bancaire est caractérisé par une forte compétitivité et une régulation solide, Le Kenya continue d'afficher une santé financière relativement stable, bien que des risques existent, notamment en matière de gestion de la dette publique et de la stabilité de la monnaie. Cependant, le pays montre de bonnes perspectives en matière de stabilité macroéconomique

Données économiques



120,34 milliards USD,
2024



73,3%
Dette publique (2023)



2132,4 dollars
PIB par habitant (2024)



...4,7%
Taux de croissance (2024)



...4,5%
Inflation (2024)



5,5%
Taux de chômage (2024)

DONNÉES MARITIMES (2024)



Nombre d'escale



Flotte – Pavillon national

.....27 navires



Débit portuaire de conteneurs

1623 080 EVP



COMMERCE EXTÉRIEUR

Top 5 des clients (2024)

- Ouganda : 11,3 %
- Emirats Arabes Unis : 9,1 %
- ÉTATS-UNIS : 8 %
- Pakistan : 6,9 %
- Pays-Bas : 6,5 %

Top 5 des fournisseurs (2024)

- CHINE : (21,3 %)
- Emirats Arabes Unis : (12,50 %)
- INDE : (9,7 %)
- ÉTATS-UNIS : (5,80 %)
- Malaisie : (5%)

Top 5 des produits d'exportation

- Café, thé, maté et épices : 20,9 %
- Combustibles minéraux : 12,9 %
- Plantes vivantes : 9,63 %
- Graisses et huiles animales : 3,53 %
- Fruits comestibles : 3,51 %

Top 5 des produits d'importation

- Combustibles minéraux : 23,54 %
- Machines, Appareils et engins mécaniques : 7,8 %
- Céréales : 6,6%
- Véhicules terrestres et leurs parties : 6 %
- Machines, appareils électriques et leurs parties : 5,64 %

Rang mondial au niveau des pays exportateurs

105

Rang mondial au niveau des pays importateurs

84



ACCORDS

Le Kenya fait partie de trois accords commerciaux régionaux différents, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), Coopération Est-Africaine (CEA) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Par ailleurs, LE Kenya et l'UE ont signé **le 18 décembre 2023**, un accord de partenariat économique (APE) ambitieux, afin de stimuler le commerce bilatéral de marchandises, d'accroître les flux d'investissement et de contribuer à une croissance économique durable

Le 14 janvier 2025, le président William Ruto et le président des Émirats arabes unis, Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, ont présidé la signature de l'accord global de partenariat économique Kenya-ÉAU (CEPA), un accord historique visant à faciliter l'accès des produits kényans au marché de l'État du Golfe. Cet accord s'inscrit dans le cadre d'autres initiatives importantes, telles que l'accord de partenariat économique Kenya-Royaume-Uni, signé en 2021, qui a pour objectif de faciliter l'exportation des produits kényans, comme le thé, le café, les légumes et les fleurs, tandis que le Royaume-Uni aura un libre accès au marché kenyan pour les véhicules et les produits pharmaceutiques

SECTEURS PORTEURS

- **Secteur des services** : Technologies de l'information et de la communication, E- commerce, cybersécurité, paiement mobile, E- santé, e-banking
- **Secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires** : les machines de transformation de produits alimentaires (Machines de mise en conserve , Machines de découpe et de tranchage,,,) et d'emballage (Machines de remplissage et de scellage , Machines de mise sous vide,,)
- **Secteur de la santé** (médicaments, dipositifs médicaux, appareils de radiologie, équipement chirurgicaux, équipement de rééducation,,)
- **Secteur des Industries Diverses** : industrie de la chimie : comme les produits cosmétiques, les détergents, les produits en plastique, l'emballage, les matériaux de construction,,
- **Le secteur des IMEE** : les machines industrielles, mécanique de précision , Maintenance et réparation, équipements électriques et électroniques, les systems énergétiques intégrés, la robotique

DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

Les secteurs de l'immobilier et de la construction

Le secteur de la construction au Kenya était évalué à 16,6 milliards de dollars en 2021 et devrait atteindre un TCAM de plus de 5 % au cours de la période 2024-2026, cette croissance sera soutenue par des investissements dans les transports, l'électricité, le logement et les projets de fabrication.

Il convient de rappeler que Le gouvernement du Kenya a lancé un ambitieux projet visant à construire des logements abordables, avec un objectif de construire 200 000 à la fin de chaque année et 1 million dans les 5 prochaines années. par ailleurs les entreprises tunisiennes spécialisées dans la production et l'exportation des matériaux de construction ont pu prendre part à ce marché

Le secteur des dispositifs médicaux

est évalué à 170 MUSD et celui de la santé à 1,256 Mds USD en 2022. Les ventes de dispositifs médicaux au Kenya sont dynamisées par le fort développement du secteur de la santé, devenue une priorité du gouvernement. La décentralisation du secteur, lancée en 2010, a entraîné la construction de nouveaux hôpitaux et dispensaires au niveau des comtés. En 2022, on recensait 14 137 établissements de santé sur le territoire kenyan, en hausse de 13% par rapport à 2017 : 6 226 cliniques privées, 6465 hôpitaux publics, 1 051 dispensaires gérés par les organisations confessionnelles et 395 ONG.

Le Kenya ambitionne de renforcer son positionnement en tant que plateforme médicale régionale. L'ensemble des acteurs travaille à l'augmentation des capacités hospitalières et à l'amélioration des infrastructures et équipements disponibles : développement de projets de constructions d'unités de soins spécifiques ou de rénovation d'établissements, Restructuration du secteur public de la santé définie dans la Kenya Health Policy 2014-2030.

Le secteur de l'agriculture a affiché une croissance de 4,4% en 2024, selon le Kenya Economic Survey 2025 publiées par le gouvernement kényan. Ce niveau signe la reprise du secteur qui enregistrait depuis 2021, une contraction en raison de la sécheresse . Avec une météorologie plus clémente en 2024 et des pluies abondantes, la production agricole s'est améliorée tirant les exportations de plusieurs cultures phares ainsi que l'économie dans son ensemble qui a enregistré une progression de 4,7 % en 2024. Selon la banque mondiale, les recettes d'expédition de thé et de produits horticoles ont ainsi grimpé respectivement de 12,5 % et 4,5 % à 1,34 milliard \$ et 1,2 milliard \$ durant l'année écoulée.



PERSPECTIVES ET ENJEUX

Les perspectives économiques du Kenya restent globalement positives, mais fragiles. La croissance devrait se situer autour de 4,8 à 5 % au cours des prochaines années, soutenue par les secteurs de l'agriculture, des services et des infrastructures. Toutefois, le Kenya est confronté à des enjeux majeurs, notamment le niveau élevé de la dette publique, la pression sur les finances de l'État et la faiblesse des recettes fiscales. Une grande partie du budget national est consacrée au remboursement de la dette, ce qui limite les marges de manœuvre pour investir dans l'éducation, la santé et la création d'emplois. En résumé, si l'économie kényane montre une certaine résilience, sa stabilité à moyen terme dépendra de la discipline budgétaire, des réformes fiscales et du maintien de la confiance des investisseurs internationaux.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Cadre réglementaire

- **The Companies Act (2015)** : Cette loi régit la création, l'enregistrement, la gestion et la dissolution des sociétés au Kenya. Elle inclut des règles sur les sociétés par actions, les sociétés à responsabilité limitée, les partenariats et les entreprises individuelles.
- **Business Registration Service (BRS)** : Ce service permet d'enregistrer des entreprises, d'obtenir des licences et de gérer les aspects administratifs relatifs aux affaires.
- **Le Kenya Revenue Authority (KRA)** : Toute entreprise doit s'enregistrer auprès de la KRA pour obtenir un numéro d'identification fiscale (PIN) et s'assurer que les obligations fiscales sont respectées.

Le système fiscal kenyan

est géré par la **Kenya Revenue Authority (KRA)**. Les principaux types de taxes incluent :

- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** : 16% sur la plupart des biens et services.
- **Impôt sur les sociétés** : Le taux standard est de 30% pour les sociétés locales.
- **Impôt sur le revenu des particuliers** : Un impôt progressif allant de 10% à 30%.
- **Autres taxes et redevances** : Y compris les droits d'accise, les taxes à l'importation et les droits de licence.

Facilité de faire des affaires

Le Kenya possède une économie libérale qui favorise le commerce et l'investissement. Le gouvernement a également instauré des mesures visant à maintenir la stabilité macroéconomique, telles que des politiques budgétaires et monétaires prudentes, des améliorations de la gouvernance économique et la privatisation de certaines entreprises publiques. Ces politiques continuent de favoriser la croissance en offrant un environnement plus sûr pour les décisions d'investissement du secteur privé.

Le Kenya garantit le rapatriement des capitaux et le versement des dividendes et des intérêts aux investisseurs étrangers, qui sont libres de convertir et de rapatrier leurs bénéfices. Les entreprises privées, qu'elles soient étrangères ou nationales, peuvent librement créer, acquérir et céder des entreprises commerciales conformément à la loi sur les sociétés.

NOUS CONTACTER

Mr. M^{ed} Walid Ben Moussa
TUNISIA EXPORT NAIROBI OFFICE

M/ WhatsApp: (+254) 111 654 730

E-mail : tunisiexport.nairobi@tunisiaexport.tn

Address : *EMBASSY OF TUNISIA IN NAIROBI*
189 Gigiri Close By UN Crescent, Nairobi - Kenya

Rubrique	Sources
Situation financière	• Rapports sur la stabilité financière du Comité de stabilité financière • Rapports sur le secteur financier du Fonds monétaire international • Analyses de la Banque mondiale • Articles de presse et analyses d'experts reconnus
Situation commerciale	• Portail des outils d'analyse de marché • Statistiques du commerce international de l'Organisation mondiale du commerce • ONU commerce et développement • ONU Base de données Comtrade • Analyses d'experts et d'institutions de recherche
Situation économique	• Dossiers pays du Ministère de l'Économie et des Finances • Rapports pays de la Banque mondiale • Fiches pays du Fonds monétaire international • Articles de presse
Données maritimes	Profil maritime
Situation politique	• Dossiers pays du Ministère de l'Économie et des Finances (France) • Rapports pays de la Banque mondiale • Fiches pays du Fonds monétaire international • Articles de presse et analyses d'experts reconnus
Accords	• Base de données des traités des Nations Unies • Accords de l'Organisation mondiale du commerce • Site web du ministère en charge du commerce extérieur du pays en question
Secteurs porteurs	• Rapports sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial • Études sectorielles de la Banque mondiale • Agences de promotion des investissements des pays
Opportunités à saisir	• Agences de promotion des investissements des pays • Rapports d'organisations internationales telles que la Banque mondiale ou le Centre du commerce international • Publications spécialisées dans l'investissement et le développement économique
Perspectives et enjeux	• Rapports de prospective des institutions internationales telles que la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international • Analyses d'experts • Médias et publications spécialisées
Environnement des affaires	• Rapports Doing Business de la Banque mondiale • Études sur la compétitivité des entreprises du Forum économique mondial • Analyses d'experts